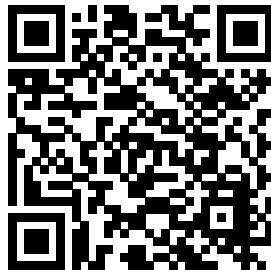


LES TOITS BLANCS DE PROVENCE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 avril 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVIGNON du 02/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : LES TOITS BLANCS DE PROVENCE.

Siège : 8 Impasse Saint Charles, 84000 AVIGNON.

Durée : 99 ans.

Capital : 5 000 euros.

Objet : Peinture, Toitures et Bardages.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Ulrich DUCHARNE, demeurant 8 impasse Saint Charles, 84000 AVIGNON.

La Société sera **immatriculée** au RCS d'AVIGNON.



Ecrit par Echo du Mardi le 3 avril 2024

POUR AVIS